



**PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités



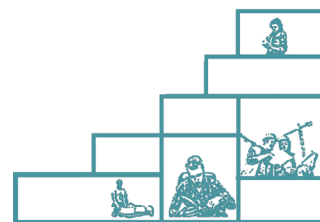
Service communication de la DREETS ARA

Rapport d'activité
de la

DREETS

Auvergne Rhône Alpes

2025



Édito

L'activité 2025 de la DREETS Auvergne-Rhône-Alpes s'est déroulée dans un contexte socio-économique régional contrasté : une croissance économique dynamique associée toutefois à plusieurs fragilités (baisse du chiffre d'affaires des entreprises, recul de l'investissement, taux de chômage à 6,8 %, difficultés sectorielles sur les filières chimie, hydrogène, métallurgie, aluminium...).



Grâce à l'engagement continu des agents de la DREETS, de nombreux travaux ont été conduits sous l'égide de la préfète de région et du directeur général du Travail afin de répondre aux attendus des politiques publiques que nous portons en région avec trois ambitions majeures : protéger, accompagner et développer.

La transition écologique s'est imposée comme l'un des trois axes prioritaires de la feuille de route 2025 de la DREETS. Nos services ont accompagné la décarbonation des entreprises et les actions en faveur de la sobriété hydrique, soutenu la montée en compétences des salariés, notamment en mobilisant la politique contractuelle, renforcé les contrôles liés aux fortes chaleurs ou portant sur la rénovation énergétique des bâtiments.

Par ailleurs, le déploiement du réseau pour l'emploi a fortement mobilisé nos équipes et l'ensemble des partenaires et opérateurs de l'emploi autour de la structuration d'une gouvernance partagée Etat-Région et de la construction d'une feuille de route centrée sur l'accompagnement des publics prioritaires, le soutien aux territoires et le pilotage des actions.

Enfin, l'année a été marquée par le pilotage renforcé du parc d'hébergement ainsi que la poursuite des réflexions engagées sur l'amélioration de la fluidité, en particulier au sein de l'hébergement d'urgence.

L'année 2026 sera à nouveau une année de mobilisation intense, autour de 3 priorités :

- Renforcer l'insertion sociale et professionnelle des publics vulnérables, en matière de logement et d'emploi,
- Accompagner les grands projets du territoire : JO 2030, EPR2, futur collisionneur circulaire de particules du CERN, implantations industrielles...)
- Assurer les missions de contrôle pour protéger les consommateurs, les salariés et les personnes en situation de vulnérabilité.

Cette année encore, vous pourrez compter sur cette même ambition collective des agents de la DREETS, en lien étroit avec les directions départementales (DDETS(PP), DDPP), au service de nos usagers : salariés, demandeurs d'emploi, personnes vulnérables, entreprises et consommateurs.

Bonne lecture à toutes et tous !

Fabienne Fournier-Béraud
Directrice régionale

Rapport d'activité

de la DREETS Auvergne-Rhône-Alpes

EDITO | page 3

LE PÔLE CONCURRENCE ET CONSOMMATION | page 7

La Brigade d'enquête vins et spiritueux
La Brigade interdépartementale d'enquête concurrence
La Brigade des relations inter-entreprises
Le Département métrologie légale
Le Service pilotage animation

LE PÔLE ENTREPRISES, EMPLOI, COMPÉTENCES, SOLIDARITÉS | page 13

La Déléguée à l'accompagnement des entreprises et des parcours professionnels
Le Département compétences et qualifications
Le Département entreprises
Le Département du fonds social européen
Le Département des politiques de l'emploi
Le Département solidarité

LE PÔLE TRAVAIL | page 21

Le Département recours et sanctions administratives
Le Département dialogue social et relations professionnelles
Le Département santé sécurité au travail
Le Département de lutte contre le travail illégal

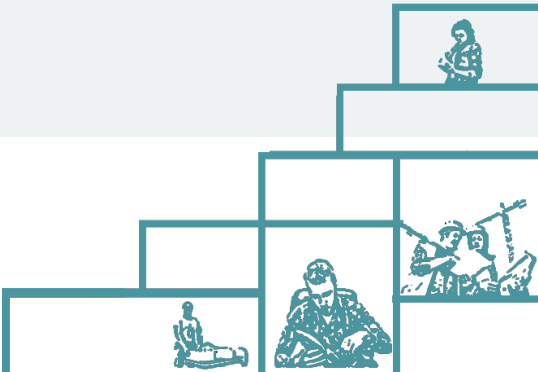
LE SECRETARIAT GENERAL | page 28

LA DIRECTION RÉGIONALE DÉLÉGUÉE | page 33

Le Département inspection contrôle audit
Le Contrôle interne financier et maîtrise des risques
La transformation numérique par l'intelligence artificielle
La démarche numérique

LE CABINET | page 37

Le Service communication
Le Service études, statistiques et évaluation



LE PÔLE CONCURRENCE ET CONSOMMATION

7 889

instruments
contrôlés au titre
de la métrologie
légale

24

sanctions
administratives
(de 1 000 €
à 1,6 M€) au titre
des délais de
paiement

138

négociants et
producteurs de
vins contrôlés

Les agents du pôle C ont conduit en 2025 des actions majeures visant à garantir la loyauté des pratiques commerciales, la protection économique des consommateurs et des entreprises ainsi que le bon fonctionnement des marchés. Ces actions s'articulent autour des entités opérationnelles suivantes :

- La brigade d'enquête « vins et spiritueux » (BEVS),
- La brigade interdépartementale d'enquête concurrence (BIEC),
- La brigade des relations inter-entreprises (BRIE),
- La métrologie légale,
- Le service « pilotage animation ».

Ces services sont appuyés par quelques agents aux missions transverses (contentieux, qualité...)

En 2025, le pôle C a prononcé à l'encontre de 113 établissements de la région plus de 6,1 M€ de sanctions financières.

La Brigade d'enquête vins et spiritueux

La Brigade d'enquête vins et spiritueux (BEVS) effectue les contrôles à la production des bassins viticoles de la région.

En 2025, 138 établissements producteurs et négociants ont été contrôlés afin de vérifier les pratiques œnologiques, protéger les appellations d'origine et les producteurs. Environ 10 % des établissements contrôlés font l'objet d'une injonction de remise en conformité ou de poursuites pénales. (exemples : l'utilisation frauduleuse du terme « château » réservé aux viticulteurs, distillerie affirmant à tort que ses produits sont fabriqués sur place).

En 2026, le contexte économique tendu devrait prolonger ou accentuer les priorités données à la transition écologique, à la surveillance des marchés agroalimentaires et

au pouvoir d'achat.

Dans le secteur du commerce en ligne, l'enjeu de montée en compétence des équipes demeurera la priorité du pôle C.



La Brigade interdépartementale d'enquête concurrence

Plusieurs agents ont été mobilisés par le parquet national financier (PNF) sur des dysfonctionnements de la concurrence dans des marchés publics de collectivités territoriales, tandis que d'autres étaient mobilisés par le ministre sur les pratiques supposées d'interdiction de revente par certains producteurs de vin haut de gamme des aires géographiques Champagne, Bourgogne et Côtes du Rhône.

Ce dernier dossier a abouti en 2025 à la proposition de 6 sanctions administratives. Un 7ème dossier a été transmis à l'Autorité de la concurrence.

La brigade interdépartementale d'enquête concurrence (BIEC) intervient également

plus localement au titre de la commande publique pour protéger les acheteurs publics des ententes entre soumissionnaires. En 2025, la brigade a ainsi participé à 222 commissions d'appels d'offres et collecté les renseignements de 119 marchés.

Enfin, les enquêteurs de la BIEC, spécialisés dans les perquisitions informatiques à compétence nationale sont intervenus dans 7 régions.

La Brigade des relations inter-entreprises

Chaque année, la brigade des relations inter-entreprises (BRIE) est attendue sur deux grandes enquêtes: l'analyse de la négociation commerciale dans la grande distribution en application de la loi EGalim et le contrôle du respect des délais de paiement inter-entreprises.

En matière de délais de paiement, 100 entreprises ont été contrôlées en 2025 sur la mise en paiement des dettes fournisseurs au regard des délais maximums autorisés (délais convenus, délais légaux, délais spécifiques...). 24 d'entre-elles ont fait l'objet d'une sanction administrative allant de 1000 € à 1,6 M€.

En matière de relations commerciales, près d'une centaine de contrats entre les centrales d'achats de la grande distribution et les industries agroalimentaires de la région a été étudiée pour vérifier, d'une part, le formalisme imposé par les lois EGalim et d'autre part, détecter tout déséquilibre dans les relations commerciales. Ces travaux regroupés par centrale d'achat aboutissent à caracté-

riser des pratiques abusives sanctionnables.

La BRIE est intervenue également dans les relations agriculteur-premier acheteur (dispositions «EGalim amont» de préservation du prix de la matière première agricole), la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme dans le secteur de la domiciliation d'entreprises et la loi anti-cadeaux dans le secteur médical.

Sur ce dernier dossier depuis 2024, 3 enquêteurs sont très fortement mobilisés par le Parquet National Financier (PNF) dans le cadre d'une enquête sur l'ensemble du territoire métropolitain visant à mettre à jour un vaste système de primes liées à une prescription médicale.



Le Département métrologie légale

Le département métrologie vérifie périodiquement l'exactitude des instruments de mesure utilisés pour des transactions financières, des activités réglementaires ou à usage sécuritaire. En région, plus de 6 millions d'instruments (compteurs, balances, récipients-mesure, opacimètres, chronotachygraphes, taximètres...) sont en usage réglementé.

En 2025, 7889 instruments ont été contrôlés par les agents, 441 interventions de second niveau (surveillance des organismes de contrôle et de leurs techniciens chargés de la réparation, de l'installation et de la vérification périodique des instruments de mesure) et 80 audits ont été réalisés.

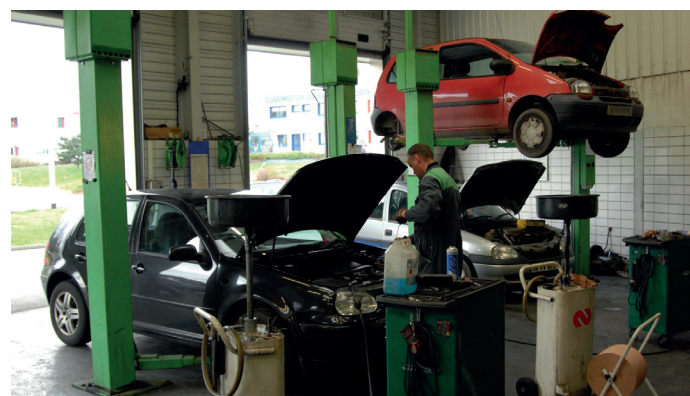
Ciblage régional 2025

L'opération régionale de contrôle, principalement inopinée, a porté sur les sites de déchets présents sur le territoire (centre de stockage de déchets, tri transit, regroupement, et traitement de déchets inertes, non dangereux et dangereux).

Elle a permis de contrôler 214 sites, 424 instruments de mesure, parmi 8 catégories différentes dont les différents types d'IPFNA (balance et pont-basculé) ainsi que les chronotachygraphes. 22 instruments ont été refusés, 16 ont fait l'objet d'un rappel réglementaire et 163 essais métrologiques ont été réalisés.

Ciblage national 2025

L'opération nationale de contrôle 2025 a porté sur les centres agréés de contrôle technique (CCT) et les instruments de mesure qui participent à l'identification des véhicules à l'origine d'émissions atmosphériques supérieures aux seuils autorisés ou surconsommateurs d'énergie du fait d'une pression inadaptée de leurs pneumatiques.



Ce sont 543 CCT qui ont été contrôlés notamment :

- 558 analyseurs de gaz (4 refus),
- 608 opacimètres (17 refus),
- 601 manomètres pour pneumatiques (8 refus),
- 264 sonomètres.

Le Service pilotage animation

Le service pilotage poursuit plusieurs objectifs destinés à améliorer la réponse des 12 directions départementales aux missions et priorités économiques portées par la DGCCRF :

- il synthétise les réalisations des DDPP pour fournir à la DGCCRF les éléments d'appréciation et de priorisation des enquêtes en tenant compte des constats des enquêteurs sur le terrain et des besoins locaux et régionaux. Ainsi, en 2025, 129 synthèses ont été transmises à l'administration centrale,
- il propose une répartition infra-régionale des enquêtes, pour atteindre la meilleure performance en matière d'engagement

et de prise en charge du plan national d'enquête (PNE) et réaliser une participation à la hauteur de l'importance économique de la région.

Sous cette impulsion, les DDPP se sont engagées à contrôler 7309 établissements, soit 12,4 % du total national, légèrement supérieur à la part de PIB régional. Le taux de réalisation de 93,7 % de cet engagement est un des meilleurs de France, témoignant ainsi de la finesse du pilotage et de l'engagement des équipes d'enquêteurs,

- Le pôle C soutient les DDPP dans leurs missions d'enquête.



LE PÔLE ENTREPRISES, EMPLOI, COMPÉTENCES, SOLIDARITÉS

+ de 10000

diplômes
des secteurs
paramédical et
social délivrés

525 M€

d'investissements
financés au titre
de France 2030

32 M€

programmés au
titre de FSE+

300 M€

de financement
pour
l'hébergement,
le parcours vers
le logement
et l'insertion
des personnes
vulnérables

Le pôle entreprises, emploi, compétences, solidarités (2ECS) est au cœur des politiques économiques et sociales.

Il accompagne les entreprises, notamment industrielles, dans leurs transformations numérique et écologique et soutient les démarches d'innovation et d'industrialisation. Il intervient en prévention des difficultés des entreprises et en anticipation des mutations économiques en agissant sur l'évolution des compétences des salariés en lien avec les branches et les filières.

Pour garantir l'inclusion et la protection des publics vulnérables, il pilote les politiques de solidarité, d'hébergement, d'accès au logement et d'accompagnement social sur l'ensemble du territoire en coopération avec les acteurs régionaux partenaires.

Enfin, il délivre des titres professionnels et des diplômes para médicaux et du travail social et instruit la déclaration d'activité des organismes de formation.

La Déléguée à l'accompagnement des entreprises et des parcours professionnels

La déléguée régionale à l'accompagnement des entreprises et des parcours professionnels (DARP) anime le réseau des 12 délégués départementaux à l'accompagnement des entreprises et des parcours professionnels face aux transformations économiques, technologiques et organisationnelles impactant l'emploi et les compétences. Le réseau a consolidé son rôle d'interlocuteur neutre auprès des TPE PME et son positionnement de facilitateur au service des stratégies RH anticipatrices.

La DARP anime le comité régional mensuel « Mobilité professionnelle » qui pilote l'élaboration des stratégies de reconversion et de transition professionnelles, associant les partenaires concernés (OPCO, opérateurs CEP, AGEFIPH). Parallèlement, un groupe de travail « Entreprises Formation » a été lancé dans le cadre du Comité Régional pour l'Emploi, pour permettre de renforcer la cohérence des interventions auprès des secteurs professionnels.

Par ailleurs, en 2025, les DARP ont été mobilisés pour soutenir les dirigeants confrontés à des tensions immédiates sur l'emploi ou sur l'organisation, tout en s'efforçant de maintenir leur mission première d'accompagnement, fondée sur l'anticipation et la co-construction de solutions RH durables.



La future feuille de route régionale 2026-2027 ciblera des secteurs professionnels à enjeux pour la région, notamment la filière automobile et le bâtiment dans le cadre de la rénovation énergétique.

Le Département compétences et qualifications

L'assure la certification et la qualité des formations, pilote les financements de l'État en direction des demandeurs d'emploi, apprentis et salariés et accompagne les transitions économiques en partenariat avec les branches professionnelles. Il constitue également le point d'entrée réglementaire des organismes de formation, en les orientant vers les dispositifs mobilisables, notamment dans le cadre de France 2030 régionalisé.

En 2025, la priorité, soutenue par le Gouvernement et les partenaires sociaux, au développement de l'apprentissage s'est traduite par une forte expansion de l'offre de formation. La région, qui comptait moins de 100 CFA en activité avant la loi de 2018, dispose désormais de 531 CFA certifiés Qualiopi.

Le nouvel accord cadre du plan d'investissement dans les compétences (PIC) a été signé avec France travail en 2025.

Initialement conçu pour financer des actions de formation des demandeurs d'emploi peu qualifiés et des jeunes sans qualification, il soutient dorénavant les formations au bénéfice des demandeurs d'emploi en situation de handicap, sans diplôme, bénéficiaires du RSA, seniors, jeunes jusqu'à bac + 2.

Doté en 2025 de 50M€, l'accord contribue également à l'atteinte des objectifs régionaux fixés par le plan régional de lutte contre l'illettrisme dont le volet territorial permet de financer des projets de formation et d'accompagnement à la formation des publics identifiés par les comités départementaux et locaux pour l'emploi.

Dans le cadre de la feuille de route de l'État 2025, « Consolider et développer l'Économie sociale et solidaire (ESS) en Auvergne-Rhône-Alpes », la préfète de région a signé un accord multipartenaire visant à accompagner les transitions des entreprises de l'ESS et leurs besoins d'évolution « RH ».

De même, en 2025, un bilan de l'appel à projets, lancé en 2023, pour accompagner les impacts de la transition écologique sur l'emploi compétences a été réalisé. Au total, 7 projets portant sur l'accompagnement des entreprises dans l'évolution de leurs besoins ont été retenus, pour un financement global de 560 000 €.

Le Département entreprises

L'année 2025 a été marquée par une double exigence : celle d'appuyer la transformation des entreprises sur les volets numérique et écologique, en stimulant l'innovation et celle de protéger le tissu économique face aux défaillances et menaces accrues en termes de sécurité économique. De nombreuses ressources ont été mobilisées pour répondre à ces enjeux :

1. France 2030, soutien à l'innovation, à la ré-industrialisation

Le département a émis plus de 800 avis sur les projets proposés. Les dispositifs nationaux ont donné lieu à l'examen de 315 candidatures, pour un montant total de 525 M€ attribués en région au bénéfice de 177 lauréats. Le volet régionalisé, doté de 120 M€, a permis la sélection de 90 nouveaux projets, renforçant les investissements stratégiques dans la région.

2. Le programme «les routes de l'IA» est un accompagnement original à la transformation numérique des entreprises et l'intégration de l'intelligence artificielle dans les processus industriels. Plus de 370

entreprises en ont bénéficié. Après une phase de sensibilisation, la deuxième édition du programme est en cours de déploiement.

3. Une action volontariste pour la transition écologique dans le cadre de la COP régionale, autour de deux axes majeurs : l'atténuation des émissions de 25 sites industriels les plus émetteurs, en partenariat avec l'ADEME et les pôles de compétitivité, et l'adaptation aux effets du changement climatique.



4. Les Commissaires aux restructurations et à la prévention des difficultés des entreprises (CRP) ont suivi plus de 200 entreprises, en prévention ou en accompagnement de procédures (amiables ou collectives)

ouvertes auprès du tribunal de commerce. 152 contrôles a posteriori, dont 11 directement au niveau régional.

L'année 2025 a également été marquée par la validation ou l'homologation de 174 plans de sauvegarde de l'emploi (PSE), soit une progression de plus de 50% sur 2 ans. En prévention des licenciements économiques, 3102 demandes d'autorisation d'activité partielle ont été instruites, dont 59% ont donné lieu à une décision favorable.

En appui des directions départementales, le service a conduit 324 expertises, 11 réunions thématiques, 10 ateliers dédiés et

5. Les déléguées à l'information stratégique et à la sécurité économique (DISSE) participent à l'animation de la politique de sécurité économique en région, protégeant les actifs stratégiques et renforçant la vigilance des acteurs économiques face aux risques d'ingérence. En 2025, elles ont mené 80 sensibilisations individuelles en entreprise, en parallèle d'actions collectives.



Visite de Thomas Courbe, directeur général des Entreprises focus sur la filière automobile en région

La DREETS a accueilli, en novembre dernier, Thomas Courbe, Directeur Général des entreprises. Sa visite a été l'occasion d'une discussion nourrie avec les équipes sur l'actualité, dont celui des enjeux de la filière automobile qui compte près de 1200 entreprises et 10 000 emplois dans notre région.



La filière connaît actuellement des difficultés sur plusieurs maillons de la chaîne de valeur. Certains leviers de transformation sont néanmoins encourageants.

Par ailleurs, un point a également été fait sur la déclinaison régionale de l'opération nationale de contrôle des centres de contrôle technique de véhicules conduite par le service métrologie.

Le Département du fonds social européen

La DREETS agit en qualité d'autorité de gestion déléguée de la DGEFP afin de mobiliser les crédits qui lui sont attribués, dans le cadre des programmes nationaux 2021-2027 du Fonds Social Européen+ (FSE) (199,72 M€) et du Fonds de Transition Juste (28,58 M€), en co-financement d'opérations sur l'ensemble de son territoire et au bénéfice des publics définis comme prioritaires.

Le Fonds de Transition Juste (FTJ) a pour objectif l'accompagnement des actifs (occupés et inoccupés) dont les métiers et les emplois sont fragilisés par la transition énergétique, dans les activités et les territoires les plus émetteurs de CO2. La DREETS fait partie des 6 DREETS nationales gestionnaires de crédits FTJ. En Auvergne-Rhône-Alpes, les départements éligibles sont ceux de l'Isère et du Rhône.

En 2025, deux appels à projets FTJ ont été publiés :

- Un pour les OPCO, doté de 15 M€ qui a permis la programmation effective de 7,14 M€ pour la formation de 2663 salariés.

- Un envers les acteurs de l'accompagnement des demandeurs d'emploi, doté de 16 M€ qui a permis la programmation effective de 10,45 M€ pour 26 509 demandeurs d'emploi.



Pour le FSE +, 5 comités régionaux de programmation ont été organisés en 2025, au cours desquels 161 dossiers ont été présentés.

Le Département des politiques de l'emploi et de la ville

Le Département des politiques de l'emploi et de la ville (DPEV) pilote, finance et anime les acteurs du réseau pour l'emploi afin de soutenir les publics en difficulté et leur faciliter l'accès à un emploi durable à travers :

- le rapprochement de l'offre et la demande d'emploi des demandeurs d'emploi et des publics prioritaires,

- la promotion de stratégies de recrutement inclusif auprès des entreprises.

En coopération avec ses partenaires et opérateurs :

- le réseau pour l'emploi : France Travail, Missions Locales, Cap Emploi, Conseils départementaux,
- Les 524 structures Insertion par l'activité

économique (IAE) ,

- Les acteurs du handicap, dont 110 entreprises adaptées et les partenaires du PRITH,
- Les 27 opérateurs de l'offre de repérage et de remobilisation (O2R).

La DREETS a investi près de 272 M€ en 2025 pour déployer des actions d'insertion et soutenir les opérateurs :

- 52 M€ dédiés à l'accompagnement global des jeunes : 18 500 parcours « Contrat Engagement Jeune », 50 000 jeunes primo accueillis, 110 000 jeunes accompagnés,
- 147 M€ en faveur de l'accès à l'emploi durable grâce à des parcours d'insertion par l'activité économique (IAE) : 15 240 personnes accompagnées avec 9 352 parcours financés,
- 8.9 M€ pour accompagner les Conseils départementaux à rénover l'accompagnement des bénéficiaires du RSA (loi pour le plein emploi),
- 53,45 M€ dédiés au handicap, au développement de partenariats pour l'inclusion et au soutien de 110 entreprises adaptées (3 100 parcours).

Quelques réalisations marquantes de l'année :

- Le « Mois de l'immersion professionnelle », porté par la DREETS, France Travail, les Missions Locales et Cap Emploi, a favorisé les rencontres entre entreprises, jeunes et publics en insertion. Plus de 70 événements (forums, job datings...) ont été organisés pour soutenir la progression des périodes de mise en situation en milieu professionnel -PMSMP.

- « La Journée de Vie Active », expérimentée avec le Rectorat et Unis Cité dans l'Ain et le Puy-de-Dôme, a facilité la transition des jeunes décrocheurs vers l'autonomie en améliorant la connaissance des dispositifs. Le programme sera étendu à 8 départements en 2026,

- Dans le cadre de la politique de la ville, les « Cordées de la réussite » et les actions, conduites avec la DRAC, ont permis d'accompagner 4 331 élèves dans leur orientation,

- Deux journées d'animation régionale en faveur des 25 délégués du préfet et des 345 adultes relais se sont tenues,

- Enfin, la DREETS a obtenu la distinction trois étoiles du 10^e Prix de la Participation, décernée au Sénat par l'association Décider Ensemble, pour un projet innovant du PRITH associant directement des personnes concernées par les troubles DYS à la construction des politiques publiques de l'emploi.



Le Département solidarités

Le Département solidarités porte deux missions : l'inclusion sociale et la protection des personnes vulnérables ainsi que l'accompagnement des personnes en grande difficulté sociale, (parcours « de la rue au logement »), avec pour objectif de garantir l'accès, dans les meilleurs délais, à un logement de droit commun.

Il a en charge la protection juridique des majeurs à travers la gestion de la tarification de 40 services mandataires judiciaires et 14 services délégués aux prestations familiales. Il met également en œuvre le schéma régional des mandataires judiciaires à la protection des majeurs et des délégués aux prestations familiales. En 2025, 60 530 mesures ont été gérées.

En 2025, le dispositif VAO, « Vacances adaptées organisées » pour les personnes en situation de handicap a connu une activité particulièrement soutenue (17 demandes de renouvellement et 3 nouvelles demandes d'agrément).



L'action sur l'hébergement, parcours vers le logement et insertion des personnes vulnérables recouvre la gestion du parc d'hébergement, l'animation des dispositifs de veille sociale ainsi que du logement adapté et des actions d'accompagnement vers le logement. Il comprend également la définition d'une stratégie coordonnée d'accompagnement sur les volets santé-emploi-logement et la tarification des établissements autorisés (CHRS, CADA, CPH).

En 2025, ont été financés :

- 20,4 M€ de nuitées hôtelières,
- 19 675 places hébergement (d'urgence, CHRS, hôtel, etc.),
- 8 694 places d'intermédiation locative (Mandat de Gestion, Sous-Location, IML+),
- 2 763 places de pension de famille,
- le logement et l'accompagnement de près de 296 ménages Ukrainiens pour 1,7M€,
- 664 places en intermédiation locative et 155 places en pensions de famille ont été créées sur le volet logement adapté.

En parallèle, une réflexion sur les coûts en hébergement d'urgence a été initiée par la DREETS en lien avec les DDETS. Le travail de fiabilisation de l'enquête de l'échelle nationale des coûts engagé en 2025 se poursuivra en 2026.

Enfin, la rédaction d'une feuille de route Santé-Emploi-Logement est en cours en lien avec l'ARS et quatre DDETS volontaires (07, 38, 42, 74) participent à la réflexion territoriale de décliner cette stratégie de manière opérationnelle.



LE PÔLE TRAVAIL

200

décisions de sanctions administratives prononcées

20

dossiers d'agrément de service de prévention santé au travail

+ de 900

contrôles réalisés par l'unité régionale d'appui et de contrôle du travail illégal

En 2025, le pôle travail a inscrit son action transverse sur la transition énergétique (prévention des risques liés aux fortes chaleurs). Ainsi, 721 contrôles ont été réalisés en région avec la mobilisation des services de prévention et de santé au travail et le groupe de travail régional « santé au travail et dérèglement climatique », en ciblant 4 secteurs (JO, BTP, agriculture, pressing/blanchisseries).

Le soutien au dialogue social s'est poursuivi via notamment :

- l'accompagnement des organismes de formation Comité social et économique, avec l'intégration du volet environnemental,
- un travail avec l'ARACT sur la question environnementale,
- une formation commune Ain/Rhône sur le dialogue social et la transition écologique avec les Observatoires départementaux d'analyse et d'appui au dialogue social et à la négociation (ODDS),
- La mutualisation des ressources pour les 12 ODDS.

2026 sera l'année du déploiement :

- du plan régional de santé au travail (PRST 5),
- du Plan national d'action (PNA) 2026 2029 du service de l'inspection du travail axé autour de cinq sujets : prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles, lutte contre les fraudes, réduction des inégalités femmes hommes, protection des travailleurs vulnérables et qualité du dialogue social. La feuille de route régionale 2026 2029, partagée avec les partenaires sociaux, s'articulera autour des orientations nationales du PNA, des priorités régionales, des diagnostics et des contributions départementales.

Le Département recours et sanctions administratives

Le département recours et sanctions administratives (DRSA) assure l'instruction des demandes de sanctions administratives et anime des ateliers dédiés, garantissant la cohérence et la qualité des décisions prises dans ce domaine. Il traite également les recours hiérarchiques relatifs aux mises en demeure, injonctions des CARSAT et procédures de licenciement des salariés dits protégés (LSP), en menant des contre enquêtes approfondies et en assurant l'interface avec la DGT.

Le service gère par ailleurs l'ensemble du contentieux administratif relevant du champ travail, de la rédaction de mémoires à la participation aux audiences le cas échéant.

Enfin, il apporte un appui juridique expert aux services, notamment pour les procédures de licenciement des représentants du personnel et contribue à la montée en compétence des agents via l'animation d'ateliers thématiques.



Les recours traités

En 2025, 166 recours hiérarchiques et contentieux ont été instruits par le DRSA, soit une hausse de 26% par rapport à l'année 2024.

Cette augmentation concerne les décisions d'autorisations et de refus de LSP : 127 recours hiérarchiques en 2025 (contre 98 en 2024), dont 5 recours relatifs à des licenciements économiques collectifs.

Les sanctions administratives

En 2025, le département a réalisé un travail conséquent en résorbant le stock de dossiers non traités (200 fin 2024 contre 55 fin 2025). Au total, 200 sanctions ont été prononcées, pour un total de plus d'1 M€ d'amende.

Le Département dialogue social et relations professionnelles

En 2025, le département dialogue social et relations professionnelles (DSRP) a consolidé son rôle stratégique au sein du pôle Travail, autour de trois axes structurants : renforcer la concertation sociale, soutenir les services du Système d'Inspection du Travail (SIT) et accélérer la conformité des entreprises en matière d'égalité professionnelle.

L'année a par ailleurs été marquée par un renforcement des coopérations, une forte mobilisation autour des obligations légales des entreprises et une montée en puissance des échanges avec les partenaires sociaux et institutionnels.

Dialogue social : renforcer la concertation et structurer les partenariats

L'année 2025 a connu 3 temps forts, dont deux rencontres régionales avec les organisations syndicales et professionnelles, une demi-journée d'échanges Comité social et économique (CSE) et le renouvellement des Commissions paritaires régionales interprofessionnelles (CPRI) pour 2025-2028. Ces actions ont permis de diffuser les priorités du Plan national d'action (PNA), de présenter le bilan SIT 2024 et d'accompagner les branches et les TPE dans leurs obligations sociales.

Appui au système d'inspection du travail, soutien juridique, harmonisation et animation des réseaux

Le DSRP a poursuivi son rôle d'appui juridique et méthodologique, avec 150 questions juridiques traitées, majoritairement en soutien aux Services de renseignements (SR). Par ailleurs, des temps collectifs structurants

ont été organisés, rappelant l'importance des échanges notamment inter-services :

- un séminaire régional des SR qui a permis des échanges avec la FEPEM, le médiateur de l'apprentissage et le Défenseur des droits afin d'identifier des interactions opérationnelles pour améliorer le service rendu aux usagers
- une réunion « transport routier », mobilisant les agents de la DREETS, des DDETS et de la DREAL,
- une réunion régionale Agriculture afin d'échanger sur la montée des fraudes, sur l'hébergement et les dérogations à la durée du travail.

Enfin, la diffusion régulière de notes bimensuelles et de notes juridiques a contribué à harmoniser les pratiques, à valoriser la mise en œuvre du PNA et à alimenter les réflexions des DREETS et de la DGT.



Égalité professionnelle – Conformité et culture commune

Avec un taux de déclaration Index égalité de 87,5 %, la région demeure dynamique.

En 2025, 25 mises en demeure ont été notifiées aux entreprises, accompagnées de 3 rapports en vue de pénalités et 2 décisions de sanction.

L'année a également été marquée par des actions visant à renforcer une culture commune sur l'égalité femmes hommes, en anticipation de la directive sur la transparence salariale :

- une rencontre inter réseaux réunissant 40 participants (DREETS, DRDFE, DDETS-PP, DDFE),
- un temps d'échange territorial dans la Loire, à l'origine d'un guide méthodologique prévu avec FETE (association Femmes Egalité Emploi) et l'ARACT.

Le Département santé sécurité au travail

En 2025, les actions du département santé sécurité au travail (SST) ont couvert 3 axes de travail :

1. Apporter un appui au SIT en matière de santé et sécurité au travail

Il s'agit d'un levier essentiel pour garantir la montée en compétence continue des agents de contrôle et pour assurer une appropriation homogène des enjeux de santé et sécurité au travail en région.

L'année 2025 a souligné la nécessité d'entretenir un haut niveau d'expertise technique, de structurer les retours d'expérience issus des situations d'accidents du travail et de renforcer les articulations opérationnelles entre les ingénieurs de prévention et les équipes du SIT, notamment dans le cadre des enquêtes complexes.

Au cours de l'exercice, le DSST a animé une dizaine d'ateliers thématiques qui ont permis de former 161 agents de contrôle. Ces ateliers, organisés en présentiel et en distanciel, ont couvert un large spectre de risques techniques (machines, chantiers BTP, agents chimiques, amiante, risques psychosociaux, etc.).



En complément, l'appui individuel a représenté un volume d'activité conséquent, avec 1 176 appuis réalisés, dont 357 directement sur site, mobilisant les 8 ingénieurs de prévention de la région.

2. Mettre en œuvre la politique régionale d'agrément des services de prévention et de santé au travail (SPST) et les réguler

La région compte 20 SPST interentreprises, couvrant près de 2,2 millions de salariés, ainsi que 47 services autonomes, représentant 149 000 salariés. En 2025, 20 dossiers d'agrément ont été instruits, dont 9 concernant les SPSTI.

Les enjeux de la régulation des SPST consistent à garantir une mise en œuvre cohérente de la loi de 2021. L'année 2025 a été consacrée à la signature et à la mise en œuvre d'un CPOM -outil majeur de pilotage- avec chaque SPSTI. Elaborés conjointement avec les 2 Carsat de la région, ils portent notamment sur la prévention de la désinsertion professionnelle, ainsi que sur plusieurs risques professionnels prioritaires : risque chimique, troubles musculosquelettiques, risques psychosociaux, chutes de hauteur, canicule et radon.



3. Piloter et animer la politique partenariale régionale en SST, notamment à travers l'évaluation du PRST4



La politique régionale de santé au travail repose sur un pilotage partenarial étroit, qui nécessite une animation continue et une

gouvernance consolidée. Dans la perspective du futur PRST5, les premiers résultats de l'évaluation du PRST4 mettent en lumière notamment le besoin de recentrer le plan sur un nombre plus limité d'actions.

L'année 2025 a marqué l'achèvement du PRST4, qui regroupait 23 actions mobilisant 67 organismes. L'évaluation externe a été engagée afin d'analyser la dynamique partenariale, la cohérence des actions conduites et les modalités de pilotage associées. Elle fournira un éclairage déterminant pour la préparation du PRST5, dont la construction débutera en 2026.

Enfin, la journée régionale du système d'inspection du travail (SIT), qui portait sur les accidents du travail, a rencontré un fort succès en réunissant 130 agents.

Le Département de lutte contre le travail illégal

En 2025, Le département de lutte contre le travail illégal (URACTI) a poursuivi la mise en œuvre de ses missions de contrôle, de prévention et de protection des travailleurs, en cohérence avec le Plan national d'action (PNA) et le Plan national de lutte contre le travail illégal (PNLTI).

L'activité annuelle, organisée autour de 3 axes de travail, se caractérise par une intensification des contrôles, un renforcement des partenariats institutionnels et une attention accrue portée à la situation des travailleurs vulnérables.

Axe n°1 : L'activité opérationnelle

En 2025, les actions conduites en 2025 par l'URACTI se distinguent par :

- 913 contrôles réalisés, dont 9 journées dédiées aux PSI et 3 opérations de maraude,
- 1112 suites données, comprenant notam-

ment 79 procès verbaux, 89 rapports, 8 suspensions de PSI, 10 fermetures administratives d'établissements et 3 fermetures d'hébergements collectifs,

- 103 400 € d'amendes administratives prononcées par la DGEF sur la base de 4 dossiers instruits par l'URACTI.

Par ailleurs, 7 ateliers de formation destinés aux agents de contrôle – couvrant des thématiques telles que les micro entreprises, l'hébergement collectif ou encore le prêt illicite de main d'œuvre – ont été organisés permettant ainsi une montée en compétence techniques des agents.

De même, les 15 réunions de travail réalisées dans le cadre des conventions régionales de lutte contre le travail illégal, en complément des actions menées au sein des CODAF, ont permis de renforcer le dialogue avec les partenaires et les branches professionnelles.

Axe n°2 : Lutte contre les fraudes (travail illégal et fraude au détachement)

La lutte contre les formes de fraude demeure une priorité. À ce titre, l'URACTI a poursuivi la campagne de contrôle des prestations de services internationales (PSI). Sur la période 2023-2025, cette campagne a donné lieu à :

- 911 interventions,
- 830 suites, dont 738 lettres d'observations, 124 injonctions préalables à suspension, 13 suspensions, 6 procès verbaux et 65 rapports en vue d'une sanction administrative.

A noter, la progression régulière du nombre de suites (112 en 2023, 120 en 2024, 130 en 2025).

Les perspectives pour 2026 prévoient la participation à une campagne nationale sur l'abus de recours aux travailleurs indépendants, avec un ciblage des secteurs hôtellerie café restauration (HCR), événementiel et commerce.



Axe n°3 : Protection des travailleurs vulnérables

L'autre enjeu auquel l'URACTI participe est la protection des travailleurs non déclarés et/ou non autorisés à travailler en France.

En 2025 l'URACTI a engagé la mise en place d'un réseau local de coopération réunissant notamment l'inspection du travail, les associations et les organisations syndicales. Il vise à améliorer l'accompagnement des travailleurs et les orienter vers les services compétents (hébergement, démarches administratives, accès aux droits).

Enfin, il est intéressant de souligner l'existence de collaborations inter-pôles afin d'assurer un traitement global des situations :

- avec le pôle 2ECS : l'action coordonnée des risques de fraude, dans un contexte de tensions de recrutement pouvant favoriser le recours à des pratiques hors cadre légal,
- avec le pôle C : la détection de pratiques anti concurrentielles (prix anormalement bas).

L'année 2026 s'inscrira dans la continuité avec une attention renforcée portée à la lutte contre l'usage abusif du statut d'indépendant et à la protection des salariés les plus exposés aux situations de vulnérabilité.



LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

344

agents de la DREETS sur les sites de Lyon et Clermont-Ferrand

1166

agents suivis en gestion.

Le secrétariat général (SG) de la DREETS regroupe une large diversité de métiers : assistantes sociales, conseillères en projet professionnel, documentalistes, gestionnaires RH et budgétaires, informaticiens, juristes, logisticiens, préventeurs, psychologue. Au sein de 9 entités, dont 4 départements, ensemble, ils assurent les missions « support » essentielles au fonctionnement des services situés sur les sites de Lyon et de Clermont-Ferrand. Le SG accompagne également près de 1 200 agents en gestion administrative.

En 2025, le SG a structuré son action autour de quatre axes : accompagner, piloter, sécuriser et animer.

Accompagner : être en soutien du collectif et des individus

En 2025, le Département ressources humaines et relations sociales a suivi les 1166 agents (DREETS et DDETS) dans les différents actes de gestion : formation, mobilité, retraite. Dans le domaine de la formation, le passeport formation a été déployé, des parcours types construits et dix sessions de formations « métier » organisées avec l'INTEFP.

Les conseillères en évolution professionnelle (CEP) ont accompagné plus de 30 agents dans leurs projets, leur évolution professionnelle et leur mobilité. Elles ont aussi accompagné des agents par le coaching professionnel et

renforcé des collectifs par la cohésion de plusieurs équipes, grâce à un partenariat avec l'ARS. Elles ont conçu et animé des réunions d'équipes en soutien à leur manager.

Le département QVCT a répondu aux situations sensibles, à travers les missions notamment de la référente handicap, des assistantes sociales du personnel et du psychologue du travail.

Ces accompagnements individuels ont permis de répondre aux besoins des agents, notamment dans le cadre de la démarche RPS.

Dans le cadre de la densification des locaux, les conseillères de prévention ont encadré avec méthode les impacts : questionnaires aux agents, sessions d'échanges, outils pratiques, protocoles, dispositifs d'auto-évaluation.

Notons enfin qu'en 2025, le centre de documentation et archives (CRDA) a poursuivi son appui documentaire aux services et aux agents, avec une fréquentation record de près de 900 visites et 1400 articles communiqués.



Piloter et assurer la cohérence stratégique

En 2025, le département RH a piloté les effectifs et les recrutements, relevant ainsi le défi d'ouvrir plus de 150 postes en six mois dans un cadre de gestion renouvelée, par l'introduction des publications des postes vacants « au fil de l'eau ». En parallèle, une réflexion a été engagée sur l'attractivité de nos postes, la fidélisation de nos talents à travers la « marque employeur », le développement d'une GPEC efficace. Enfin, dans le cadre de la campagne annuelle de promotion 2025, l'examen de 16 tableaux d'avancement et 4 listes d'aptitude a été réalisé.

Le département finances et moyens a ordonné les budgets d'intervention de près de 636 M€ et les budgets de fonctionnement pour plus de 5 M€. Toutefois, le défi majeur que le département a relevé est la densification immobilière du site lyonnais (tour Swisslife). Concrètement, il s'agissait de planifier, reconfigurer les bureaux, déménager et gérer les déchets afin d'accueillir des agents de l'inspection du travail, du CRDA et de la Mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de Sécurité sociale (MNC) de Lyon, soit 52 agents.

Ce défi a également été relevé grâce au travail et à la coordination des équipes du SG dans le processus global du déménagement au budget exceptionnel de 570 000 € :

- Le service informatique (ESIC) qui a opéré l'aménagement technique des espaces (bureaux, salles de réunion, bulles),
- la QVCT qui a accompagné les agents face au changement,
- le CRDA qui a géré les démarches d'archivage des services notamment du pôle T.

En 2025, l'ESIC a poursuivi le développement d'applications structurantes et assuré la continuité numérique de la DREETS en gérant 1265 demandes d'interventions dans le contexte de déménagement.

Enfin, le pilotage du plan d'action RPS a été poursuivi par les conseillères de prévention grâce à la finalisation de la thématique « Evolution professionnelle » et la mise en œuvre des thématiques « charge de travail et télétravail ».



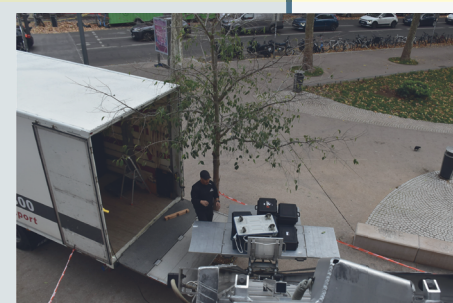
Déménagement à la Tour Swisslife

Le regroupement de nos sites lyonnais, à la Tour Swisslife et la densification immobilière se sont terminés en novembre 2025.

Ce projet socle des équipes du Secrétariat général, a conduit à une transformation interne d'ampleur : dialogue social, accompagnement des agents, déménagement, adaptation/aménagement des infrastructures informatiques et immobilières, archivages...

Ce projet a impacté la quasi-totalité des services de la DREETS au cours de l'année 2025.

Dans ce contexte de reconfiguration de nos espaces de travail et d'adaptation au changement, les équipes ont su maintenir un haut niveau d'exigence et de continuité de service.



Sécuriser

En 2025, les risques organisationnels, juridiques, numériques et humains ont été anticipés et maîtrisés. L'ESIC a renforcé la sécurité des systèmes d'information, des infrastructures et la protection dans un contexte où les risques cyber et les menaces sont particulièrement élevés. De même, le référent RGPD a finalisé 74 registres, consolidant ainsi la culture de protection des données.

La juriste a réalisé plus de 40 consultations juridiques et géré 25 dossiers contentieux, remportant l'ensemble des affaires et obtenant 3,5 M€ de reversement au Trésor.

Les conseillères de prévention ont poursuivi la consolidation d'une culture de prévention notamment en SST et le département QVCT ont contribué à réduire les risques sociaux, psychologiques et organisationnels. Dans ce cadre, la référente handicap a notamment mené des actions de sensibilisation sur le handicap auditif et les proches aidants.

Enfin, en 2025, comme chaque année, le service Concours - accompagnement des parcours a organisé et garanti la sécurisation des épreuves des concours nationaux d'attaché, d'inspecteur de l'action sanitaire et sociale (IASS) et d'inspecteur du travail. Plus de 150 candidats étaient concernés.

Animer et sensibiliser

En 2025, le dialogue social a été particulièrement dynamique : 9 CSA et 8 F3SCT ont été organisés.

Le Département RH a par ailleurs imaginé des dispositifs nouveaux, tels que l'accueil des stagiaires de seconde, en lien avec les facilitatrices de la DREETS.

De même, la référente laïcité a assuré la formation obligatoire de plus de 70 agents.

L'animation des collectifs a constitué un axe particulièrement dynamique en 2025, tant du côté des CEP à travers le coaching d'équipe, la facilitation et l'intelligence collective via

le codéveloppement professionnel, que pour le département QVCT qui a impulsé des actions interservices, dont la « semaine QVCT » et la « demi-heure prévention » par les conseillères de prévention.

En 2025, les femmes et les hommes qui composent le SG ont incarné les fonctions d'appui aux agents de la Dreetts unissant expertise et rigueur. Leur action conjointe contribue à un Secrétariat général engagé, protecteur des agents de la DREETS, garant de la conformité et moteur de l'efficacité collective.





LA DIRECTION RÉGIONALE DÉLÉGUÉE

80

inspections réalisées dans le cadre du programme régional et interdépartemental d'inspection de contrôle et d'évaluation des structures de la cohésion sociale

16 M€

de demandes de reversement de fonds indument perçus par les organismes de formation

Le Département inspection contrôle audit

Le département inspection contrôle audit (DICA) associe deux services de contrôle : la Mission régionale et interdépartementale d'inspection, de contrôle et d'évaluation (MRIICE) qui réalise des contrôles en matière de cohésion sociale et le SRC - Service régional de contrôle - qui opère des contrôles sur le champ de la formation professionnelle.

La Mission régionale et interdépartementale d'inspection, de contrôle et d'évaluation (MRIICE)

La MRIICE intervient généralement pour le compte des préfets de département, en appui ou en subsidiarité des inspecteurs des affaires sanitaires et sociales dans les DDETS. En région, l'action du service a principalement porté en 2025 sur le pilotage et la mise en œuvre du programme régional et interdépartemental d'inspection contrôle (PRIIC), en déclinaison des Orientations

Nationale d'inspection et de contrôle (ONIC) 2025-2027.

En 2025, 80 inspections ont été réalisées sur des sujets tels que la protection juridique des majeurs, l'hébergement, l'aide alimentaire, les vacances adaptées organisées pour adultes en situation de handicap.

En 2026, la MRIICE va devoir consolider sa place de « référente et expertise » régionale en matière de contrôle.

Pour cela, la MRIICE travaillera sur les axes suivants :

- Améliorer les outils partagés et leur appropriation,
- Expérimenter une démarche de contrôle sur pièce en matière d'hébergement,
- Investir le champ du contrôle des structures de l'ASE,

- ✦ Explorer les modalités d'intégration de l'IA comme outil d'appui.

Le Service Régional de Contrôle (SRC)

La DREETS a en charge le suivi et le contrôle de plus de 19 600 organismes de formation professionnelle, soit 13% des organismes de formation nationaux.

En 2025, le SRC a ouvert 23 nouveaux contrôles et poursuivi l'instruction de 50 contrôles ouverts antérieurement. Les 33 décisions préfectorales élaborées ont représenté plus de 16 M€ de sanctions financières.

Par ailleurs, 17 contentieux ont été ouverts par le DICA et une centaine de signalements portant sur les organismes dispensateurs de formation a été répertoriée, en très nette augmentation par rapport aux années précédentes.

Le contrôle interne financier et maîtrise des risques

Avec l'appui du contrôle Interne financier (CIF) et de maîtrise des risques, la DREETS a lancé un plan d'action 2025-2027 afin de renforcer le contrôle interne autour de 5 axes :

1. Organisation : Clarifier les rôles, moderniser les outils et former les équipes,
2. Documentation : Structurer les procédures et outils de contrôle et proposer un plan de formation accessible à tous,
3. Traçabilité : Formaliser les contrôles et définir une politique d'archivage pour sécuriser les opérations et faciliter les audits,
4. Pilotage : Dynamiser le contrôle interne via des indicateurs de risque et une intégration dans le dialogue de gestion,
5. Système d'information : Optimiser l'outil de contrôle, former les agents et diffuser les bonnes pratiques.

En 2026, les priorités porteront sur le renforcement du pilotage par les risques, la consolidation des plans de contrôle et l'améliora-

tion continue de la qualité de l'information budgétaire et comptable. Le service poursuivra également la professionnalisation des acteurs de la chaîne financière.

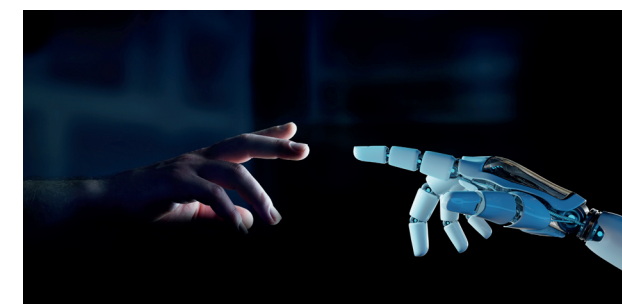


La transformation numérique par l'intelligence artificielle

En 2025, la DREETS a lancé une démarche pour intégrer l'Intelligence Artificielle (IA) dans ses pratiques. La mission de modernisation pour le développement de l'IA a sensibilisé les agents aux enjeux et opportunités de l'IA, en posant les bases d'une culture partagée.

En complément des expérimentations en cours, 2026 sera l'année de la mise en œuvre effective de la feuille de route :

- ✦ une gouvernance dédiée (comités de pilotage et opérationnel, réseau d'ambassadeurs IA),
- ✦ des échanges réguliers (cafés IA, jeux d'animations, ateliers, intranet dédié),
- ✦ une montée en compétences des agents.



Séminaire IA : La transformation numérique par l'intelligence artificielle

Fin 2025, le séminaire, réunissant une cinquantaine de cadres de la DREETS et de DDETS, a été l'occasion d'échanger avec un universitaire, un chercheur et un entrepreneur autour de l'impact de l'IA sur le travail, le dialogue social mais aussi de partager des retours d'expériences dans le cadre d'ateliers.

Des cas d'usage concrets pour les services ont été identifiés comme la préparation et le ciblage des contrôles, la rédaction et l'analyse de marchés publics.



La démarche numérique

La DREETS s'est engagée dans la dématérialisation de ses dispositifs métiers et la fluidification de l'instruction des dossiers, en sécurisant les échanges et en réduisant les délais de traitement, via l'outil « Démarche Numérique ».

Cet outil garantit également aux usagers le droit de saisir l'administration par voie électronique. À l'échelle de la DREETS, ce sont environ dix mille dossiers déposés chaque année depuis sa création.

En 2025, pour répondre à nos enjeux stratégiques, 11 démarches ont été publiées et 8 ont été modifiées (sur 35 téléprocédures actives au total) dans des domaines tels que l'accompagnement des conseillers du

salarié, l'accompagnement des défenseurs syndicaux et l'habilitation des jurys de titres professionnels.

En 2026, la perspective sera de consolider et d'amplifier la dématérialisation.



LE CABINET



Le Service communication

Sous la responsabilité du directeur de cabinet, le service communication a en charge la promotion des politiques publiques portées par la DREETS et la conduite des actions de communication externe et interne.

Informer et valoriser les politiques publiques :

- à travers une production éditoriale et multimédia soutenue.

Destinés au grand public et aux partenaires, près de 140 articles sur les priorités régionales de la Dreets ont été publiés sur le site Internet. Par ailleurs, 6 campagnes de communication régionale ont été conduites, dont celles dédiées aux accidents de travail ainsi qu'au recrutement des travailleurs expérimentés.

La production audiovisuelle a également été mobilisée à travers la réalisation de 9 vidéos. Le service a produit également 12 documents, dont le bilan d'activité 2025 de l'inspection du travail.

- par l'appui aux événements et actions des services

Par ailleurs, en 2025, le service a accompagné l'organisation de nombreux événements : Mondial des métiers, Préventica, colloques, journées professionnelles, permettant de promouvoir nos actions.

Diffuser l'information auprès des agents afin de renforcer la culture commune.

Cela s'est traduit en 2025, par :

- la réalisation de 4 numéros trimestriels du journal interne DREETS Infos,
- la publication sur l'intranet de 84 actualités,
- la valorisation des métiers et des parcours des agents grâce à la création de 5 podcasts d'interviews d'agents, offrant un espace d'expression inédits.

Notons enfin que le service communication a également conduit un travail de réflexion et de conception du nouveau site internet des DREETS, aux côtés de l'administration centrale, qui sera opérationnel dès le printemps 2026.



Le Service études, statistiques et évaluation

Le service études, statistiques et évaluation (SESE) éclaire la décision publique, renforce l'observation sociale et économique et développe des outils d'analyse au service des directions régionale et départementales.

En 2025, son activité a été marquée par l'organisation à Lyon des journées annuelles de rencontre des SESE de France sous l'égide de la DREES et de la DARES et par le pilotage, avec 2 autres SESE, d'un projet national de traitement et de stockage des données.

Accompagner des projets stratégiques régionaux et nationaux

En vue d'éclairer la prise de décision des services régionaux et départementaux, plusieurs études spécifiques ont été menées en 2025 :

- pour la première fois en Auvergne-Rhône-Alpes, une étude sur le logement adapté, présentée aux institutions impliquées sur le sujet,
- une analyse sur les mesures innovantes concernant l'égalité professionnelle des femmes et des hommes dans les accords d'entreprise en région,

- une étude sur les jeunes en Ardèche, sujet prioritaire de la réforme pour l'emploi, qui sera généralisée à tous les départements en 2026,



- Une étude sur l'emploi et la transition écologique en Haute-Savoie restituée sous un format novateur : la datavisualisation, également généralisée à l'ensemble des départements.

Enfin, le service a également produit l'évaluation de l'action d'un groupe de travail du 4^{ème} Plan régional de santé au travail (PRST).

Assurer la production statistique régulière et l'appui aux acteurs

Parmi les productions récurrentes, le SESE produit trimestriellement les chiffres des inscrits à France Travail et accompagne les acteurs dans la compréhension de ces données.

Il diffuse également le panorama des chiffres clés de la cohésion sociale qui demeure un document de référence en région, tout comme la production de données sur les métiers en tension et les tableaux de pilotage internes utiles à la décision des services métiers.

Par ailleurs, le SESE contribue à l'organisation des webinaires trimestriels sur la conjoncture, organisés par Via Compétences, avec les présentations conjointes des directions de l'Insee, de la Banque de France, de France travail et de la DREETS.

Animer la plateforme régionale de l'observation sociale (PFOSS)

Pilotée par le SESE, la plateforme constitue un outil de mise en réseau d'environ 80 structures et 750 acteurs de l'observation sanitaire et sociale en les fédérant autour de séminaires, rencontres et travaux communs. L'année 2025 a été marquée par le séminaire bisannuel consacré aux métiers du « care ».

En 2026, le SESE s'est engagé à travailler sur une quarantaine de nouvelles commandes des directions départementales et des services régionaux, balayant notamment des sujets aussi divers que le dérèglement climatique et l'industrie, les jeunes, les découpages des zones d'intervention de l'inspection du travail et celles de la réforme de France Travail, le RSA et la prime d'activité, les sortants de l'ASE, les travailleurs expérimentés, l'apprentissage, l'hébergement d'urgence, l'intermédiation locative, la domiciliation, l'insertion par l'activité économique, l'appui au diagnostic du plan national d'action de l'inspection du travail, l'égalité femmes/hommes.

Enfin, en partenariat avec l'Insee, le SESE travaillera sur l'appareil productif dans les quartiers de la politique de la ville.

La DREETS Auvergne-Rhône-Alpes est un service déconcentré de l'État chargé du pilotage et de la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines du développement économique, de l'emploi, du travail, de la concurrence, de la protection des consommateurs et des solidarités.

Interlocutrice privilégiée des entreprises et de l'ensemble des acteurs économiques et sociaux du territoire, elle s'adresse notamment aux chefs d'entreprise, aux salariés, aux partenaires sociaux, aux demandeurs d'emploi, aux consommateurs et aux personnes en situation de vulnérabilité.

Ses missions s'articulent autour du soutien à l'activité économique, de l'accompagnement vers l'emploi, du développement des compétences des salariés, du respect des réglementations du travail, de la concurrence et de la consommation, ainsi que du renforcement de la cohésion sociale.

“

La **DREETS Auvergne-Rhône-Alpes** pilote et met en œuvre les politiques publiques de l'État en matière d'économie, d'emploi, de travail, de concurrence, de consommation et de solidarités. Acteur central du dialogue avec les entreprises et les partenaires sociaux, elle œuvre au soutien de l'activité économique, à l'accès à l'emploi, au développement des compétences, à la protection des publics et au renforcement de la cohésion sociale sur le territoire régional.



Edition mai 2026